

**De:** flequesn@club-internet.fr  
**Envoyé:** mercredi 6 juin 2018 10:58  
**À:** Mairie Malansac  
**Objet:** courrier commissaire enquêteur  
**Pièces jointes:** lettre.pdf

Bonjour,  
Merci de remettre ce courrier dans le dossier du commissaire enquêteur.  
Bonne journée

Bonjour Monsieur le Maire et Messieurs les conseillers,  
et Monsieur le Commissaire enquêteur.

Je sais que vous avez besoin d'argent pour faire vivre votre commune et que ce ne sont pas des idées écologiques qui font que votre choix c'est porté sur une construction industrielle d'éoliennes.

Mais est qu'une future friche industrielle vaudra la peine de sacrifier votre patrimoine culturel et paysager ? Avez vous pensé aux générations futures ?

Je connais Rochefort en terre, pour avoir visité cette ville historique il y a des années, et je me rends compte de l'effet catastrophique sur son environnement par la présence de ces mats gigantesques clignotants toute la nuit. Nous avons les mêmes vues chez nous depuis des sites classés, dans des lieux protégés dont la faune et la flore ont été sacrifiées au nom du « fric ».

Je lis sur wikipédia qu'il a été créé dans votre commune un parc préhistorique de Bretagne empruntant des sentiers en milieu naturel, bien sûr ce parc est propriété d'un privé, mais, pensez vous qu'un tel environnement industriel soit en harmonie avec ce passé historique ?

Je vais vous faire part d'un sondage qui a été réalisé par le département de l'Indre en 2017 :

enquête a été menée en 2017 sur un corpus de 1280 touristes accueillis en Gîtes et chambre d'hôtes de l'Indre ou visiteurs (âgés de plus de 18 ans).

*Quel serait l'impact de l'implantation d'éoliennes industrielles sur votre choix de destination touristique ?*

*Si ces éoliennes sont visibles depuis votre lieu d'hébergement :*

Dans un environnement proche (0 à 2 kms) : 97 % changent de destination

*Si ces éoliennes sont visibles lors de vos activités touristiques dans le PNR Brenne ou à proximité :*

Dans un environnement proche (0 à 2 kms) : 71 % changent de destination

Le jeu en vaut-il la chandelle ?

Près de chez nous un village a accepté la construction de 10 éoliennes, le maire aujourd'hui dit : « si j'avais su je ne recommencerais pas » le chantier est fini depuis trois ans, en janvier 2018 il n'avait toujours reçu aucune retombée financière.

L'avenir ? Il se projette un projet de suppression des maires, qui seraient remplacés par un représentant par commune au sein des communautés de commune, vous croyez vraiment que l'argent que vous envisagez de toucher, à ce moment là, vous sera versé ? Ira-t-il à la communauté de commune, voire au département, voire pire à la région ? Il ne vous restera plus que les nuisances ! Et le bail emphytéotique régit par le code rural, renseignez vous bien sur ses règles !

Je ne sais pas si vous aurez l'honnêteté de transmettre ce courrier au commissaire enquêteur, mais, j'aurais peut-être au moins mis le doute dans vos têtes.

Cordialement

Françoise Lequesne – 89310 - Etivey